

ET POUR LES AUTRES DÉCHETS :

À JETER

- Ordures ménagères
- Couches et lingettes
- Papiers souillés
- Petits objets en plastique



À COMPOSTER

- Biodéchets



À DÉPOSER EN DÉCHETTERIE



Cartons



Métaux



Bois



Pneus



Déchets végétaux



Vieux mobiliers



Déchets électriques



Gravats Terres - Inertes



Déchets incinérables



Déchets non valorisables



Textiles



Objets du réemploi



Lampes et néons



Déchets dangereux



Batteries de voiture



Piles



COMMANDEZ UN COMPOSTEUR

L'agglomération propose deux modèles de composteurs en bois à un tarif privilégié (disponibles en 400 et 600 litres).

Votre composteur est livré avec un bio-seau pour transporter vos déchets jusqu'au composteur.

Bon de commande sur www.chartres-metropole.fr

Informations par téléphone au



MÉMO-TRI

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS vont dans la poubelle jaune.



LE TRI DEVIENT PLUS SIMPLE :

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !



© CITEO

ADOPTONS LES BONS GESTES

Si c'est un emballage,

- il va dans le contenant jaune à ma disposition ;
- il est inutile de laver l'emballage, bien le vider suffit ;
- il se dépose en vrac, sans l'imbriquer ;
- il peut être aplati sur le flanc pour gagner de la place.



Bouteilles, flacons et bidons en plastique.



Cartonnettes, briques alimentaires.



Tous les papiers.



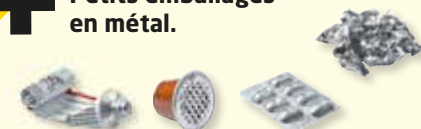
Emballages en métal.



Barquettes, blisters, pots, sacs, sachets et films en plastique.



Petits emballages en métal.



LE VERRE SE TRIE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

